RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ONISEP L'INFORMATION POUR L'ORIENTATION

Auxiliaire vétérinaire

Être auxiliaire vétérinaire, c'est exercer un métier qui exige une grande polyvalence. Il faut aimer soigner, aimer être avec les animaux et leur propriétaire, tout en participant à l'efficacité de l'entreprise.

SOMMAIRE

Le métier

Compétences requises

Où l'exercer ?

Les études

Emploi et secteur

Salaire du débutant

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **bac + 1**

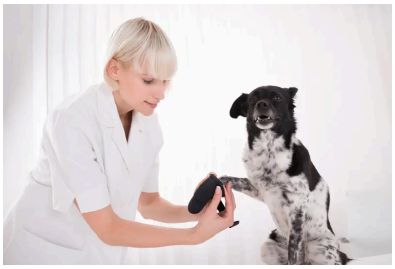
Salaire débutant : **1914 €**

Statut : **Statut salarié**

Synonymes : Assistant / assistante vétérinaire, Auxiliaire spécialisé / spécialisée vétérinaire, Auxiliaire vétérinaire qualifié / qualifiée

Secteur professionnel : Agriculture

Centre d'intérêt : J'aime m'occuper d'animaux



© Andrey Popov/Stock.Adobe.com

Le métier

Assurer la relation client

Pour garantir l'image professionnelle d'une structure vétérinaire, le contact avec la clientèle est primordial. Dès leur accueil, les propriétaires et leurs animaux sont rassurés par l'auxiliaire vétérinaire, qui enregistre aussi les rendez-vous, tout en conseillant sur l'achat d'un produit (aliments, produits antiparasitaires etc.) ou d'un service.

Assurer l'assistance administrative

L'auxiliaire vétérinaire assiste le ou la vétérinaire dans l'organisation de son établissement. Secrétariat, tenue du planning des consultations, mise à jour des dossiers clients, suivi des stocks et gestion des commandes de produits vétérinaires sont autant d'activités qui ponctuent son quotidien.

Assurer la prévention, l'hygiène et la sécurité

L'auxiliaire vétérinaire veille à l'hygiène des animaux et à la désinfection régulière et systématique des mobiliers, des matériels médicaux, des locaux ou bien des cages, afin d'éliminer tout risque infectieux, chimique, physique ou biologique. Cela garantit le bien-être des animaux, le temps de leur visite ou de leur hospitalisation.

Assurer l'assistance technique

Avant chaque examen, soin ou intervention chirurgicale, l'auxiliaire vétérinaire prépare le matériel médical selon les indications du ou de la vétérinaire et l'assiste, en assurant notamment, la contention (immobilisation) des animaux. Il ou elle participe aussi au suivi des animaux hospitalisés.

Compétences requises

Connaissances techniques

L'auxiliaire vétérinaire doit connaître les règles et les procédures en matière d'hygiène, qualité et sécurité, en particulier lors d'une opération ou d'une hospitalisation, en prenant soin de préparer, à l'avance, les cages, les perfusions, les injections et les produits injectables.

Qualités comportementales

L'amélioration de l'état de santé d'un animal, surtout quand il est séparé de son maître et de sa maison, repose en partie sur le nursing. Parler à l'animal, le caresser, l'aider à bouger le cas échéant sont autant d'attentions et de gestes qui accélèreront son rétablissement et son retour chez lui. Sans oublier que cela facilite aussi la prise de médicaments ou de repas, nécessaires à sa bonne récupération.

Résistance physique et nerveuse

Une bonne santé (pas d'allergie aux poils d'animaux ni aux produits vétérinaires), une certaine force physique (pour manipuler des animaux pesant parfois plus de 50 kg) et du sang-froid sont nécessaires à l'assistant ou à l'assistante vétérinaire.

Adaptation et organisation

Au-delà de ses compétences techniques, il ou elle sait faire preuve de rigueur et d'organisation pour gérer la polyvalence exigée par son métier.

Sens des relations

Un client attristé par la maladie de son lapin, un chat agressif, un chien peureux qui refuse de bouger : face à ces divers comportements, l'auxiliaire vétérinaire use de psychologie, de patience, d'empathie, tout en restant toujours à l'écoute. Il ou elle sait prendre des initiatives en situation d'urgence, sans paniquer ni inquiéter les maîtres et leurs compagnons. L'esprit d'équipe, avec le ou la vétérinaire et les autres auxiliaires, est également primordial.

Où l'exercer ?

En cabinet ou en clinique

Les principaux employeurs de l'auxiliaire vétérinaire sont les cabinets vétérinaires, les cliniques ou encore les centres hospitaliers vétérinaires. Selon son lieu de travail, ses horaires peuvent être réguliers ou dépendants des urgences. Dans ce dernier cas, des astreintes le soir, le matin ou le week-end sont possibles.

En milieu rural

L'auxiliaire vétérinaire peut se spécialiser en soins aux animaux d'élevage. Cela réclame une bonne connaissance des filières de production (lait, viande) et des races animales, des problématiques de reproduction ainsi que des contraintes sanitaires et des traitements pharmaceutiques qui leur sont propres.

Auprès des chevaux

Pour se spécialiser dans les équidés, l'auxiliaire vétérinaire doit avoir une connaissance parfaite des types de chevaux (races, anatomie), de leur alimentation, des techniques de contention (immobilisation de l'animal pour le soigner) et des attentes des éleveurs et des propriétaires. Sans oublier la réglementation particulière qui régit l'exercice équin (vaccination, identification, visite d'achat etc.).

Les études

Après le bac

1 ou 2 ans pour préparer le titre d'AV (auxiliaire vétérinaire). 2 ans pour préparer le titre d'ASV (auxiliaire spécialisé vétérinaire) .

bac + 1

→ Auxiliaire en structure vétérinaire

bac + 2

→ Auxiliaire spécialisé vétérinaire (APFORM SNVEL)

→ Auxiliaire spécialisé vétérinaire (IMFA)

→ Auxiliaire spécialisé vétérinaire (SUP VETO)

Emploi et secteur

Insertion pas toujours aisée

Plus de la moitié des foyers français possédant au moins un animal familier, l'avenir des auxiliaires vétérinaires semble assuré. Mais le nombre de professionnels et professionnelles formés chaque année s'accroissant, l'insertion devient plus difficile. Près de la moitié des personnes salariées ont moins de 35 ans. Pour tous et toutes, l'ancienneté moyenne d'exercice est de 10 ans.

Spécialisation possible

Si son environnement professionnel est spécialisé (en chirurgie de pointe, par exemple), l'auxiliaire vétérinaire peut occuper une fonction précise. L'assistance vétérinaire auprès des éleveurs (de chevaux, de vaches ou encore de volailles) demande également une spécialisation. Il ou elle peut évoluer en préparant des CQP (certificats de qualification professionnelle) ou se spécialiser (via des parcours de perfectionnement et des formations en 1 jour). Cependant, son niveau de formation ne lui permet pas d'évoluer vers le métier de vétérinaire.

Secteur

Agriculture

Salaire du débutant *

À partir de 1914 euros brut par mois.

* variable en fonction du lieu d'exercice, du statut.

Pour aller plus loin

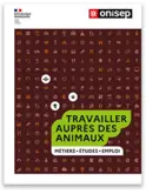
Sur le web

Portail d'information pour les candidats à la formation au métier d'ASV.

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

Syndicat national des vétérinaires d'exercice libéral

Librairie



PARCOURS

Travailler auprès des animaux

Paru le 17/07/2023
Broché • 12,00 €
PDF • 8,00 €

Centre d'intérêt

J'aime m'occuper d'animaux →

Autres métiers à découvrir

- Ostéopathe animalier
- Éducateur canin
- Inséminateur
- Soigneur d'animaux
- Maréchal-ferrant